

Cahiers de la recherche en éducation

La recherche en partenariat : de nouveaux liens à développer entre universitaires et personnels scolaires

Lorraine Savoie-Zajc et André Dolbec

Volume 6, numéro 2, 1999

La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017003ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017003ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1195-5732 (imprimé)

2371-4999 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Savoie-Zajc, L. & Dolbec, A. (1999). La recherche en partenariat : de nouveaux liens à développer entre universitaires et personnels scolaires. *Cahiers de la recherche en éducation*, 6(2), 189–202. <https://doi.org/10.7202/1017003ar>

Résumé de l'article

Afin de contribuer à un meilleur éclairage théorique à propos de la notion « recherche en partenariat », les auteurs du présent article utilisent leurs expériences de chercheurs engagés dans des partenariats de recherche pour qualifier la nature des liens qui se développent entre les partenaires. Ils identifient ainsi quatre fonctions à la recherche : scientifique, sociale, politique et éducative. Ils situent alors les liens qui se créent entre les partenaires, vus par le prisme de l'une et l'autre fonction. Le cadre théorique de l'interactionnisme symbolique est utilisé comme support à la réflexion.

CRÉ

La recherche en partenariat : de nouveaux liens à développer entre universitaires et personnels scolaires

Lorraine **Savoie-Zajc**
André **Dolbec**
Université du Québec à Hull

Résumé – Afin de contribuer à un meilleur éclairage théorique à propos de la notion «recherche en partenariat», les auteurs du présent article utilisent leurs expériences de chercheurs engagés dans des partenariats de recherche pour qualifier la nature des liens qui se développent entre les partenaires. Ils identifient ainsi quatre fonctions à la recherche : scientifique, sociale, politique et éducative. Ils situent alors les liens qui se créent entre les partenaires, vus par le prisme de l'une et l'autre fonction. Le cadre théorique de l'interactionnisme symbolique est utilisé comme support à la réflexion.

Introduction

L'ère est au partenariat, qu'il s'agisse d'affaires, de recherche ou de formation. C'est cette dernière forme qui nous intéresse. On observe, par exemple, que les

organismes subventionnaires développent des programmes de subvention à la recherche dont l'un des critères d'éligibilité est celui de prévoir des partenariats de recherche. Dans le même sens, le ministère de l'Éducation du Québec a produit des textes officiels (Ministère de l'Éducation, 1994, 1992; Conseil supérieur de l'éducation, 1995) dans lesquels les professeurs d'université sont invités à se rapprocher des écoles et à développer des recherches en partenariat avec ces milieux d'enseignement et de formation. Que signifie ceci pour un chercheur? Comment sa pratique s'en trouve-t-elle modifiée? Il s'impose donc d'étudier les liens qui devraient exister entre le partenaire universitaire et celui du milieu.

La notion de recherche en partenariat est toujours en élaboration et plusieurs termes cohabitent dans la documentation scientifique. Crinon (1996) a d'ailleurs tenté de clarifier le sens des mots liés à la notion de «partenariat». Il a analysé quarante-quatre textes officiels français, produits de 1975 à 1992, qui traitaient ou concernaient une relation partenariale. À partir de ses analyses, il suggère de considérer le partenariat comme une relation politique entre des partenaires. La collaboration constitue, pour sa part, un type de relation et elle est définie comme une participation de personnes, provenant d'institutions diverses, à une action ou à un projet commun. Le terme de «partenariat» tel que le propose Crinon englobe alors celui de «collaboration».

Des chercheurs québécois ont aussi tenté de définir la notion de recherche en partenariat. Ils ont demandé aux professeurs œuvrant dans les départements des sciences de l'éducation du réseau de l'Université du Québec d'identifier s'ils faisaient de la recherche en partenariat et de nommer les critères qui leur permettaient de classer leur activité de recherche comme un exemple de partenariat. Les critères énumérés ont été analysés, puis ils ont donné lieu à l'élaboration d'une définition de la recherche en partenariat. Ainsi, les personnes impliquées voient les recherches en partenariat comme des activités dont le déroulement s'inscrit à l'intérieur de relations de travail spécifiques. Elles se développent autour de problématiques d'ordre pratique et elles visent la production de réponses à des besoins et à des intérêts mutuels des partenaires. Ce type de recherche implique une entente empreinte de respect du partenaire et des négociations à propos des rôles des personnes pendant la recherche et du partage des ressources nécessaires à sa réalisation (Landry, Anadón et Savoie-Zajc, 1996; Landry, Savoie-Zajc et Lauzon, 1997).

Les concepts de recherche collaborative et de recherche coopérative sont aussi présents dans la documentation scientifique. Ces approches à la recherche peuvent, elles aussi, être perçues comme des formes de recherche menées en partenariat car, selon Crinon, le terme «partenariat» est un terme parapluie qui englobe des pratiques spécifiques.

Plusieurs définitions de la recherche collaborative sont disponibles. Elles mettent l'accent sur la nature des liens qui unissent les personnes : des amis critiques (Clift, Veal, Holland, Johnson et McCarthy, 1995), des coconstructeurs de sens (Desgagné, 1997, 1998; Lenoir, 1996), des copropriétaires (Feldman, 1993); sur les buts poursuivis : la production de savoirs utiles aux milieux de pratiques aussi bien qu'aux milieux de recherche (Levin, 1993), le développement professionnel des divers intervenants (Desgagné, 1997, 1998; Lenoir, 1996); et sur une façon de faire particulière : les différents niveaux de négociation entre les partenaires (Clift *et al.*, 1995; Wagner, 1997), des stades de recherche spécifiques (Desgagné, 1997, 1998; Heron, 1996; Lenoir, 1996). Desgagné (1998) dit que la recherche collaborative repose sur une dynamique de médiation entre le chercheur et ses partenaires. Elle est centrée sur trois objets. Le premier s'intéresse à la nature de la problématique de la recherche ou à ce qu'il nomme l'action de cosituer la recherche. Le deuxième objet de médiation touche l'activité de la recherche et ses différentes étapes. Il parle alors de coopérer la recherche. Le troisième objet de médiation concerne la production des résultats et de leur diffusion, ou l'action de coproduire la recherche.

Heron (1996) s'intéresse pour sa part à la recherche coopérative qu'il définit comme une forme de recherche participante, centrée sur l'individu, où la recherche se fait avec les gens et non pas «sur» eux ou «à propos» d'eux (p. 19).

Nous pourrions poursuivre les définitions des diverses formes de recherche qui incluent des partenariats : on pense notamment à la recherche-action, à la recherche-action collaborative, à la recherche participante. Il est possible de noter la présence d'un foisonnement de termes, pour lesquels une analyse conceptuelle approfondie serait requise. Sans s'engager dans pareille voie, le présent texte propose, sous une forme d'essai, une réflexion au sujet de la nature des liens entre les personnes impliquées dans une recherche en partenariat. Pareille réflexion est alimentée par l'engagement des auteurs de ce texte dans plusieurs recherches menées en partenariat. Elles impliquent des personnes du secteur de l'éducation et elles portent sur l'implantation d'une culture de formation continue avec des directeurs d'école (Dolbec et Savoie-Zajc, 1996; Savoie-Zajc et Dolbec, 1999) et sur les dynamiques de mise en place de partenariats écoles-entreprises en formation professionnelle (Savoie-Zajc et Dolbec, 1998).

L'argument soutenu dans ce texte postule que la recherche en partenariat repose sur le développement de relations spécifiques entre les partenaires, ce qui modifie les rôles traditionnels attribués au chercheur et aux participants. Cette

position peut être contre-argumentée en alléguant que, dans le cadre de toute recherche menée auprès de personnes, des liens spécifiques sont établis avec elles. Nous croyons qu'on parlera davantage alors de participants à la recherche quand les gens seront invités à contribuer, par leur savoir, par leur expertise, au déroulement de la collecte des données. Il faut cependant rappeler que cette forme traditionnelle de recherche laisse au chercheur un entier contrôle sur son déroulement. Il est meneur de jeu ! L'idée sous-jacente à la recherche en partenariat est que la propriété de la recherche devient partagée entre les différentes personnes impliquées : il s'agit alors de partenaires universitaires et de partenaires du milieu, chacun apportant son expertise et son savoir-faire. La recherche en partenariat existe donc par la volonté commune des partenaires de produire un nouveau savoir et d'améliorer la pratique enseignante.

Dans le même ordre d'idée, Wagner (1997) propose de concevoir les liens chercheurs-participants selon trois niveaux. Le premier niveau, nommé « accord de contribution à la collecte de données¹ » désigne la permission accordée au chercheur de pénétrer dans un milieu pour recueillir les données nécessaires à la recherche. Le deuxième niveau est celui dit du « partenariat mitigé² ». Les chercheurs universitaires et les enseignants se réunissent, à l'invitation du partenaire universitaire, pour résoudre des problèmes de pratique. Le troisième niveau est celui de « la démarche de coapprentissage³ ». Le chercheur et les praticiens sont alors des partenaires au sens complet du terme dans la mesure où ils collaborent à toutes les étapes de la recherche : de la formulation du problème à la diffusion des résultats. Dans le présent texte, nous nous référerons à ce dernier niveau lorsqu'il sera question de « recherches en partenariat ».

1. Un cadre conceptuel : l'interactionnisme symbolique

Le cadre conceptuel de l'interactionnisme symbolique (Blumer, 1969) aide à qualifier les liens qui s'établissent entre les partenaires d'une recherche menée en partenariat. L'interactionnisme symbolique voit la personne en tant qu'être actif dans son environnement. Celle-ci donne sens à sa réalité par un processus dialogique et interactif avec les autres et communique ce sens par sa manipulation d'un univers « d'objets » (d'où l'usage du mot symbolique) constitué par l'ensemble des signes et des réponses émises dans le cours de cette interaction. C'est par

1 Wagner (1997) le nomme « data extraction agreement », p. 17.

2 Wagner (1997) le nomme « clinical partnership », p. 17.

3 Wagner (1997) le nomme « co-learning agreement », p. 17.

et à l'intérieur de la relation que l'orientation de la recherche prendra forme, car l'individu est vu comme un être social qui participe à la construction de sens avec les membres d'une collectivité. Les concepts de culture et d'ordre social seront alors utiles pour expliquer ces dimensions communes : il existe un «je» et un «nous», l'individu dans le groupe de recherche.

2. Les fonctions de la recherche, cadres à l'établissement de liens entre les partenaires

Une réflexion à propos des liens entre les partenaires ne peut être dissociée de la question de la fonction de la recherche, car c'est cette activité qui fournit à des personnes l'occasion de rassembler leurs énergies et leurs ressources afin d'atteindre des objectifs communs. Il est possible d'identifier quatre fonctions à la recherche. La recherche possède une fonction scientifique dans la mesure où elle contribue à la production d'un savoir. Elle possède aussi une fonction sociale, car elle tend à la résolution de problèmes d'ordre pratique. Elle possède une fonction politique par sa production de savoirs qui vont faciliter la prise de décision et la formulation de recommandations et de politiques. Elle se distingue enfin par sa fonction éducative, car elle est l'occasion de prises de conscience et elle offre un accès nouveau à la compréhension d'autres perspectives.

Selon l'interactionnisme symbolique, il est alors possible de s'interroger à propos de la nature des objets symboliques que les partenaires apportent avec eux dans une situation de recherche en partenariat. Ils servent en quelque sorte de points de départ pour les négociations de rôles et de responsabilités qui vont s'établir entre chacun. La question suivante est ainsi de mise : «À partir de quelles bases s'effectue la négociation pour que les personnes, provenant de milieux et de cultures professionnelles et institutionnelles différents, deviennent partenaires dans le cadre de recherches menées en partenariats?»

2.1 La fonction scientifique

La recherche constitue, pour les universitaires, l'une des activités privilégiées (l'autre étant l'enseignement) parmi leurs différentes fonctions professionnelles. Par leur recherche, ils sont censés contribuer à la production d'un savoir dans un domaine spécifique. On s'attend alors des universitaires qu'ils s'attardent à des problématiques d'intérêts scientifique et social et qu'ils diffusent leurs résultats auprès de leurs collègues de la communauté scientifique et auprès de groupes de praticiens qu'intéressent leurs nouvelles synthèses. Or, dans le cadre d'une re-

cherche en partenariat, l'identification des problématiques d'étude peut provenir des universitaires, en quel cas ceux-ci tentent d'intéresser des milieux spécifiques ou bien elles proviennent des milieux qui ressentent un problème et requièrent de l'aide pour mieux comprendre la situation vécue. Dans un cas comme dans l'autre, la problématique de recherche devient une propriété commune aux partenaires, car elle fait l'objet de négociations, d'ajustements. Desgagné (1997) et Lenoir (1996) parlent alors de coconstruction de l'objet de recherche qui devient cositué (Desgagné, 1998). Nous ajoutons à cet attribut celui de la copropriété. Ceci signifie que les partenaires vont, tout au long de la recherche, négocier la définition des étapes de travail et spécifier la nature de la participation de chacun. Qui prendra charge de la collecte de données? Comment se fera-t-elle? Qui décidera de la forme de validation des données recueillies et qui y participera? De quelle manière se fera l'analyse des données et qui sera impliqué dans cette opération? Qui et comment se fera l'interprétation des données? Qui assurera leur diffusion, pour dire quoi et parler au nom de qui?

Clift *et al.* (1995) illustrent bien les interrogations et les problèmes d'ordre éthique qui se posent relativement à la propriété des données et à la sensibilité vécue par les partenaires lorsque vient le temps des synthèses et des postmortems de la recherche vécue en partenariat. Les chercheurs et les gens du milieu ont alors intérêt à créer et à maintenir des relations transparentes tout au long de la recherche pour rendre possible les négociations portant sur les rôles et les responsabilités de chacun: qui en collecte de données, qui en groupe de validation, qui en analyse, qui en diffusion des résultats. On peut s'attendre ici à ce que les perspectives des chercheurs soient différentes et complémentaires à celles des partenaires. Les premiers s'attarderont probablement à des questions d'ordre conceptuel alors que les seconds s'intéresseront possiblement à la systématisation des résultats, à la mise en pratique des solutions produites par la recherche, aux dimensions pratiques et aux impacts sur l'enseignement. Une expérience récente de diffusion conjointe de résultats d'une recherche-action impliquait les partenaires universitaires, auteurs du présent article, et des partenaires scolaires (Dolbec, La Grenade, Langlois et Savoie-Zajc, 1997). Cette diffusion s'est effectuée auprès de membres d'une autre commission scolaire. Les partenaires du milieu ont attiré davantage l'attention par leur communication que les universitaires: ils savaient spontanément placer le discours au niveau des préoccupations des personnes et pouvaient utiliser le non-dit, l'implicite des situations, suscitant une meilleure compréhension de leur message et une diffusion plus efficace.

Le partenaire universitaire apporte donc avec lui une culture qui valorise sa contribution à la production de savoirs scientifiques, diffusés auprès de commu-

nautés qui les apprécient de façon critique. Le partenaire du milieu scolaire, lui, sera surtout porté par la recherche active de solutions à ses problèmes de pratique.

2.2 La fonction sociale

La recherche en partenariat met en présence des personnes qui proviennent de cultures professionnelle et institutionnelle différentes. Celle de l'universitaire possède ses caractéristiques : la valorisation de l'habilité de conceptualisation, la connaissance et la mise en action des règles de jeu des promotions obtenues au mérite, selon le volume et la qualité des publications de travaux scientifiques, selon l'importance des subventions de recherche obtenues suite à l'évaluation et à la recommandation des pairs. Ces derniers utilisent comme l'un des critères d'appréciation, le respect des normes en cours dans la communauté scientifique pour produire un savoir reconnu scientifiquement valide. La culture du praticien, elle, est davantage centrée sur la résolution de problèmes de pratique souvent caractérisés par leur urgence et soumis aux contraintes de la faible disponibilité en ressources humaines, matérielles, temporelles et scientifiques. La situation de recherche en partenariat met ainsi en présence des personnes qui proviennent de cultures professionnelle et institutionnelle différentes et qui recourent à une logique différente pour résoudre leurs problèmes de pratique. On peut donc envisager la situation du partenariat comme une occasion susceptible de stimuler la socialisation entre les partenaires alors que chacun se ménage un accès dans l'univers culturel de l'autre et en développe une meilleure compréhension. Un partenariat qui fonctionne bien en est un où, à la limite, les participants deviendront complices les uns des autres et respecteront les contraintes de pratique et les normes de fonctionnement caractéristiques à chacun.

Il est tentant, pour les auteurs de cet article, d'utiliser leur propre expérience de ce genre de pratique de recherche et de suggérer que la création des liens entre les partenaires s'effectue selon des étapes spécifiques.

La première étape en sera une d'établissement des premiers contacts, où l'un et l'autre se jaugent, s'apprécient, se demandent si l'affaire est bonne pour eux et quels intérêts particuliers seront poursuivis.

Subséquent, les partenaires vont s'approprier graduellement alors que les uns pénètrent dans l'univers symbolique des autres, apprennent à mieux comprendre et à respecter les niveaux d'intérêts et de préoccupations des autres. Il est intéressant de noter que l'appropriation des uns et des autres passe par le

développement de nouvelles représentations à l'égard du partenaire. Les universitaires révèlent que leurs préoccupations sont aussi d'ordre pratique et que la recherche comporte à la fois un volet conceptuel et un volet de résolution de problèmes. Les partenaires scolaires apprennent à mieux connaître le milieu universitaire qui devient davantage intelligible et acquiert le statut de ressource disponible dans leur environnement pour contribuer à la résolution de problèmes de pratique.

Le partenariat implique l'émergence d'une symbiose graduelle où chacun garde une identité propre : sa culture et ses préoccupations demeurent. En même temps, il se crée une sensibilité à l'autre et une meilleure capacité de communication entre les deux : le vocabulaire se modifie, une culture propre aux partenaires s'élabore (le passage du «je» au «nous») par l'apparition d'un système temporaire de recherche, une hypothèse de Miles (1973) visant à soutenir les initiatives institutionnelles de changement.

2.3 La fonction politique

Déjà en 1976, Havelock développait un modèle de changement qui insistait sur l'importance de la mise en place de réseaux de systèmes ressources se supportant mutuellement dans l'atteinte d'objectifs de transformation et d'amélioration de leur performance. La problématique de la recherche en partenariat n'est pas étrangère à une telle vision du changement. Les discours politiques (Ministère de l'Éducation, 1994, 1992 ; Conseil supérieur de l'éducation, 1995) encouragent au partenariat afin de créer une synergie université-milieu et de répondre aux besoins spécifiques de ces derniers. On vise ainsi une meilleure rentabilité économique dans l'attribution des fonds de recherche en aidant le milieu à atteindre des objectifs de développement et de perfectionnement déterminés. On pense notamment au récent programme de subvention mis de l'avant par le FCAR (Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche) qui encourage les chercheurs à établir des collaborations de recherche avec les écoles pour soutenir l'implantation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le FCAR rendait explicite son soutien financier aux recherches qui favoriseraient la recherche-action. De même, dans son rapport *Vers la maîtrise du changement en éducation*, le Conseil supérieur de l'éducation (1995) communique sa préférence pour la recherche-action qui, selon lui, est de nature à mieux supporter la résolution de problèmes de pratique et l'amélioration de l'éducation en général. Il est vrai que l'équation «recherche en partenariat» et «recherche-action» doit être établie avec nuance. On peut toutefois avancer l'idée que la recherche-action est

une forme de recherche en partenariat, car elle implique des rapports étroits chercheurs/cochercheurs ainsi qu'une dynamique de négociations des problèmes ressentis par le milieu et sur lesquels porte la recherche. La fonction politique de la recherche en partenariat situe alors celle-ci au cœur de la résolution de problèmes spécifiques de pratique. La recherche est vue sous un angle davantage utilitaire et pragmatique : elle devient, par l'activité de production du savoir, un outil de résolution de problèmes, un instrument servant à la prise de décision et éventuellement à la formulation de politiques. Cet angle utilitaire et pragmatique constitue à la fois un atout et une limite pour les partenaires.

La dimension utilitaire et pragmatique est un atout pour les universitaires, car elle permet de cibler leurs activités de recherche autour de problématiques désignées comme ayant une pertinence professionnelle et sociale. Elle constitue aussi un atout pour les partenaires scolaires, car ils élargissent leur éventail de ressources de développement professionnel disponibles en établissant des liens de travail avec les universitaires.

La dimension utilitaire et pragmatique constitue une limite, car l'activité de recherche devient normée extérieurement et politiquement. L'argument du partenariat vient soutenir l'argumentation développée pour justifier des demandes de subvention de recherche alors que le rapprochement avec les milieux de pratique est fortement conseillé. Ce n'est donc pas toujours par conviction que les gens établissent des partenariats, mais par nécessité. On peut s'interroger sur la sorte de partenariat qui en découle, compte tenu des exigences requises pour mener à bien cette forme de recherche. Une autre limite réside dans le fait que les recherches en partenariat requièrent bien du temps et de la flexibilité : établissement des rapports, négociations des rôles. S'engager dans une recherche en partenariat signifie plus que mettre ensemble des personnes provenant d'institutions diverses. Ceci implique un rapport à l'autre, à la recherche, à la production du savoir, rapport qui est nouveau, complexe, changeant, engageant. Ce sens reste toutefois à être construit et communiqué aux organismes subventionnaires qui encouragent le travail effectué en partenariat, et aux institutions d'attache des partenaires qui soutiennent ce genre d'activités.

2.4 La fonction éducative

La recherche menée en partenariat plus que toute autre, grâce aux liens étroits qui unissent les partenaires, possède une fonction éducative. Lenoir (1996) et

Desgagné (1997) définissent d'ailleurs la recherche collaborative comme un processus éducatif qui vise la transformation de la pratique éducative ainsi que le développement professionnel et le climat de l'école. Ils ajoutent qu'elle requiert l'hypothèse constructiviste : les partenaires sont liés dans leurs efforts de construction d'un savoir et ils apprennent les uns des autres. Les apprentissages peuvent être de plusieurs ordres. D'abord parce que les partenaires proviennent de cultures professionnelles et institutionnelles différentes, l'apprentissage le plus évident est celui de la culture de l'autre, de ses modes de résolution de problèmes, de ses perspectives à propos de préoccupations spécifiques. Ensuite, les modes de fonctionnement et les stratégies utilisées pour donner sens aux expériences deviennent sources d'apprentissage entre les partenaires.

Forts d'une implication dans une recherche collaborative pendant trois ans, Clift *et al.* (1995) mentionnent que les effets les plus probants de cette recherche ont porté sur les individus plus que sur les institutions. Le fait de vivre, pendant toutes ces années, une approche interactive, évolutive, dynamique, ouverte sur l'action et sur la réflexion est source de croissance personnelle et de développement professionnel. Non pas que cette expérience soit facile ou aille de soi, aux dires des auteurs, mais bien parce que la situation de recherche en collaboration pousse les individus à se dépasser et à faciliter le passage d'une culture individualiste à une culture collaborative. Cette forme d'activité oblige les personnes impliquées à clarifier leurs positions, leurs valeurs, à prendre partie, à argumenter, à justifier leurs actions ou leurs interventions. Pareille clarification de positions possède un effet émancipateur dans la mesure où les partenaires prennent conscience de leurs façons de percevoir les problèmes ou les événements ainsi que des stratégies par lesquelles ils donnent sens à leur réalité. Une telle activité de réflexion les conduit à une meilleure connaissance d'eux-mêmes et les porte à examiner, de façon critique, leur pratique professionnelle.

Ces réflexions sur des liens spécifiques qui unissent partenaires universitaires et partenaires du milieu dans le cadre de recherches nous poussent à systématiser davantage les différences qui existent entre la pratique traditionnelle de la recherche, nommée dans le tableau ci-après «recherches impliquant des participants», ou ce que Wagner (1997) nomme «accord de contribution à la collecte de données», et «partenariat mitigé» et la pratique de recherche en partenariat, nommée «recherches impliquant des partenaires», ou toujours selon Wagner (1997) «la démarche de coapprentissage», troisième niveau de liens.

**Tableau 1 – Les liens entre chercheurs universitaires
et partenaires scolaires**

| Fonctions de la recherche | Recherches impliquant des participants | Recherches impliquant des partenaires |
|----------------------------------|--|--|
| Fonction scientifique | En tant que participants à la recherche, les personnes des milieux sont plus ou moins intégrées dans l'exercice même de sa planification et de sa mise en œuvre. | Coconstruction et copropriété de la recherche. Ceci implique que les phases de la recherche font l'objet de négociations entre les partenaires lesquelles reposent sur les ententes établies à propos du partage des rôles et des tâches. |
| Fonction sociale | Le rapport chercheur-participant peut être intense. Le chercheur garde toutefois le contrôle de sa recherche. Il en est le propriétaire et il se livre moins dans son exercice que le participant : il existe un déséquilibre dans les rapports entre les parties en présence. | Apprentissage de la culture de l'autre. Expérience de socialisation professionnelle. Mise en place d'une nouvelle culture, commune aux partenaires. |
| Fonction politique | Le chercheur est autonome dans son activité de recherche. Ses objets d'étude sont souvent définis à l'extérieur des milieux de pratique. Les résultats produits atteignent peu souvent les milieux de pratique. Le but premier de la recherche n'est pas de résoudre des problèmes de pratique mais de contribuer au savoir à propos de ceux-ci. | Répond à la demande d'imputabilité sociale pour ce qui concerne les rapports coûts/bénéfices de la recherche. Constitue un argument pour supporter la pertinence de la recherche. La recherche devient une activité de support au changement, car elle est ciblée spécifiquement autour de problématiques actuelles. |
| Fonction éducative | La recherche est source d'apprentissages pour les chercheurs qui améliorent leur pratique de chercheurs et pour les praticiens car elle constitue un moment de réflexion ou de prise de conscience à propos des thématiques d'intérêt pour le chercheur. Les résultats produits permettent l'établissement de nouvelles synthèses lesquelles deviennent accessibles par le biais de conférences ou de publications d'articles dans divers types de revues professionnelles ou vulgarisées. | L'activité même de la recherche est source d'apprentissage car les partenaires sont engagés dans une démarche commune où le sens produit constitue une coconstruction de la part des membres du groupe de recherche. La recherche possède une fonction émancipatrice pendant laquelle les personnes prennent conscience de leurs valeurs, de leurs positions et activent ainsi un souhait de croissance personnelle et de développement professionnel. |

Cette dernière situation met les partenaires dans une position de coconstructeurs et de copropriétaires de la recherche alors que chacun y trouve son intérêt. Le parallèle établi dans le tableau 1 entre les deux situations de recherche ne vise pas à polariser la question ou à cantonner des formes de pratiques sous des étiquettes commodes. Il poursuit plutôt l'objectif de clarifier davantage les «objets symboliques» que les participants et les partenaires à la recherche portent avec eux.

Conclusion

Par cet essai, nous avons tenté d'approfondir une dimension de la signification attribuée à la recherche en partenariat: la nature des liens entre les partenaires. En effet, soutenir que pareille activité repose sur la négociation des rôles et un partage des responsabilités entre les partenaires suppose, d'une part, une transformation importante dans la pratique du chercheur qui n'exerce plus un entier contrôle sur le déroulement de la recherche. Cela signifie, d'autre part, que les partenaires scolaires ajoutent à leur pratique professionnelle l'outil «recherche» qui leur devient intelligible et qui constitue une source importante de développement professionnel. Une pareille transformation ne va pas sans l'établissement de liens privilégiés entre les personnes. C'est ce que nous avons voulu clarifier.

Il est certes nécessaire de poursuivre la réflexion sur le sujet. Les organismes subventionnaires de recherche ont intérêt à connaître ce que la recherche en partenariat implique. Les chercheurs gagnent aussi à se rapprocher des milieux. Ils doivent cependant sauvegarder une marge de manœuvre relative à leur autonomie d'action et de pensée, et développer un discours critique quant à la place et à l'importance des partenariats de recherche, et à leur contribution à la production de savoirs disciplinaires en éducation. Les partenaires du milieu ont aussi intérêt à mieux apprécier cette forme d'intervention et de développement professionnel dans leur école. Les réponses aux questions suivantes sont d'ailleurs centrales pour en dégager la réelle valeur. Comment, par l'engagement dans une recherche en partenariat, un enseignant et un chercheur améliorent-ils leur pratique? Est-ce que leurs élèves ou leurs étudiants apprennent mieux? Deviennent-ils des partenaires dans l'apprentissage de leurs élèves ou de leurs étudiants?

Il faut garder à l'esprit que l'engagement dans des recherches en partenariat est constructif et positif, non une obligation pour des fins politiques, pragmatiques ou opportunistes.

Références

- BLUMER, H. (1969).
Symbolic interactionism: Perspective and method. Englewood Cliffs [NJ]: Prentice-Hall.
- CLIFT, R., VEAL, M.L., HOLLAND, P., JOHNSON, M. et MCCARTHY, J. (1995).
Collaborative leadership and shared decision making. New York [NY]: Teachers College Press.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1995).
Vers la maîtrise du changement en éducation. Sainte-Foy: Conseil supérieur de l'éducation.
- CRINON, J. (1996).
 Petit dictionnaire à l'usage des lecteurs du BO. *Cahiers pédagogiques*, 347.
- DESGAGNÉ, S. (1998).
 La position du chercheur en recherche collaborative: illustration d'une démarche de médiation entre culture universitaire et culture scolaire. *Recherches qualitatives*, 18, 77-105.
- DESGAGNÉ, S. (1997).
 Le concept de recherche collaborative: l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII(2), 371-396.
- DOLBEC, A., LA GRENADE, N., LANGLOIS, R. et SAVOIE-ZAJC, L. (1997).
Pour le développement d'une culture de formation continue chez les équipes-écoles: la formation des directions d'école et des cadres scolaires. Journée régionale Québec-Chaudière-Appalaches, tenue en mars.
- DOLBEC, A. et SAVOIE-ZAJC, L. (1996).
Collaborative inquiry with school principals to implement a continuous learning culture. Communication présentée à l'American Educational Research Association, New York, 8-12 avril. Eric EA 027 700.
- FELDMAN, A. (1993).
 Promoting equitable collaboration between university researchers and school teachers. *Qualitative Studies in Education*, 6(4), 341-357.
- HAVELOCK, R. (1976).
Planning for innovation through dissemination and utilization of knowledge. Ann Arbor [MI]: University of Michigan.
- HERON, J. (1996).
Co-operative inquiry: Research into the human condition. London: Sage Publications.
- LANDRY, C., ANADÓN, M. et SAVOIE-ZAJC, L. (1996).
 Du discours politique à celui des acteurs. Le partenariat en éducation, une notion en construction. *Apprentissage et socialisation*, 17(3), 9-28.
- LANDRY, C., SAVOIE-ZAJC, L. et LAUZON, M. (1997).
 Le sens des partenariats de formation et de recherche en sciences de l'éducation. In R. Féger (dir.), *L'éducation en recherche, les nouveaux défis* (p. 97-108). Montréal: Éditions nouvelles.
- LENOIR, Y. (1996).
 La recherche collaborative, les facultés d'éducation, le milieu scolaire et les organismes subventionnaires: un concept à clarifier, une situation fragile, des rapports institutionnels précaires! In Y. Lenoir et M. Laforest (dir.), *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales: constats, impacts et conséquences* (p. 205-232). Sherbrooke: Éditions du CRP.
- LEVIN, B. (1993).
 Collaborative research in and with organizations. *Qualitative Studies in Education*, 6(4), 331-340.

MILES, M.B. (1973).

On temporary systems. In M.B. Miles (dir.), *Innovation in education* (4^e édition). New York [NY]: Columbia Teachers College.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1994).

Orientations et profil de compétences attendues de la formation des futurs maîtres. Québec: Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1992).

La formation à l'enseignement. Des mécanismes de concertation. Québec: Gouvernement du Québec.

SAVOIE-ZAJC, L. et DOLBEC, A. (1999).

Former pour transformer: une recherche-action impliquant des chefs d'établissements scolaires et visant la mise en place d'une culture de formation continue dans leurs écoles. In G. Pelletier (dir.), *Former les dirigeants de l'éducation* (p. 133-151). Bruxelles: De Bœck Université.

SAVOIE-ZAJC, L. et DOLBEC, A. (1998).

Vocational training partnerships between high schools and the workplace in Western Quebec: A first step to change the vocational training culture. In M. Mulder (dir.), *European vocational education and training research. Proceedings of the VETNET program at the ECER conference* (p. 105-108). Ljubljana.

WAGNER, J. (1997).

The unavoidable intervention of educational research: A framework for reconsidering researcher-practitioner cooperation. *Educational researcher*, 26(7), 13-22.

Abstract –As a way of contributing to better theoretical clarity around the concept of «research-in-partnership» the authors of this article make use of their experiences as researchers involved in research partnerships, to characterize the nature of the links that develop between partners. They identify four functions of research: scholarly/scientific, social, political, and educational functions. They then identify the links that form among partners, viewed through the prism of each of these functions. The theoretical framework of symbolic interactionism underlies these reflections.

Resumen –A fin de contribuir a una mejor comprensión teórica de la noción «investigación en partenariat», los autores de este artículo utilizan sus propias experiencias como investigadores en partenariats para calificar la naturaleza de los vínculos que se desarrollan entre los partenaires. Identifican así cuatro funciones de la investigación : científica, social, política y educativa. Sitúan de este modo los vínculos que se crean entre los partenaires, desde el punto de vista de una y de otra función. El cuadro teórico del interaccionisme simbólico es utilizado como soporte a la reflexión.

Resümee – Um die theoretische Basis des Begriffes «partnerschaftliche Forschung» besser zu verstehen, machen die Autoren dieses Artikels ihre eigenen Erfahrungen auf dem Gebiet der Forschung zum Forschungsgegenstand, um das Wesen der zwischen den Partnern existierenden Bindungen näher zu bestimmen. So wird die Forschung in vier Richtungen eingeteilt: naturwissenschaftliche, soziale, politische und Erziehungsforschung. Die Bindungen, die sich zwischen den einzelnen Forschungspartnern ergeben, werden unter dem Aspekt der vier Forschungsrichtungen analysiert. Theoretisch untermauert wird die Reflexion durch den Rekurs auf den symbolischen Interaktionismus.